



ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT RSE

de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (U.I.M.M.) à

UNM
CHEMIN DE CHARNE
53500 ERNEE



Cette attestation est l'expression de l'engagement de l'entreprise en RSE selon le référentiel RSE de l'UIMM soutenant une approche de Performance Globale Industrielle.

Elle est décernée à l'issue de l'évaluation initiale niveau 1 en date du 2 mai 2024 réalisée sur site par un conseiller référencé par l'UIMM et circonstanciée par un rapport établissant une synthèse et les résultats (rapport n° UIMMMAY53_202406_001)

Cette attestation est délivrée pour une durée de 3 ans avec l'engagement de UNM à mettre en œuvre les actions de progrès retenues lors de l'évaluation sous réserve de la réalisation d'un entretien de suivi au cours de la deuxième année suivant l'obtention de la charte.



Fait à LAVAL, le 03 juillet 2024

Le Président de l'UIMM

M. Éric TRAPPIER

Le Président de l'UIMM Mayenne

M. Bruno RIGOUIN

